



ANTOINE VULLIOUD

Les Fribourgeois sont représentés sous la Coupole fédérale par sept conseillers nationaux et deux conseillères aux Etats. Parmi eux, deux Gruériennes et un Glânois, tous de partis politiques différents. Pendant les sessions parlementaires, *La Gruyère* leur donne carte blanche, à tour de rôle, pour raconter les coulisses de leur travail, débattre d'un sujet qui fait l'actualité à Berne ou décrypter les impacts d'une décision sur la région. Aujourd'hui, place à la centriste bulloise Marie-France Roth Pasquier. **GRU**

# Pour les victimes de violence

**POLITIQUE.** Les organisations spécialisées tirent la sonnette d'alarme depuis des années: l'offre d'hébergement pour les mineurs et les jeunes adultes victimes de violence, a fortiori les femmes, est insuffisante.

La situation est d'autant plus tendue qu'avec 20 000 infractions de violence domestique recensées en 2022, dont 25 décès, les chiffres sont malheureusement en hausse. La Confédération en est consciente et un rapport a été publié l'an passé.

En commission, nous avons décidé que cela ne suffisait pas: le plus gros des tâches (évaluer les besoins, créer des places et les financer – loyer, frais en personnel notamment) incombe en effet aux cantons. Or, si certains présentent une situation satisfaisante, d'autres sont à la traîne – c'est le cas de plusieurs cantons romands. De plus, nous manquons de statistiques officielles ou d'études présentant des données fiables sur l'offre actuelle.

La commission a donc déposé un postulat qui charge Confédération et cantons de procéder à une analyse plus précise de la situation, qui nous permettra de prendre des mesures adéquates en connaissance de cause.

## SOUS LA COUPOLE

Un postulat que j'ai défendu et qui a passé la rampe lors de la première semaine de session.

### Coûts de la santé

Il n'y aura pas de solution aux incessantes augmentations des primes d'assurance maladie sans s'occuper des coûts de la santé: c'est un fait, et c'est dans ce sens que Le Centre avait déposé son initiative pour un frein aux coûts en 2020. Même si j'ai logiquement une préférence pour les objectifs de l'initiative (qui propose, par exemple, de limiter l'évolution des primes à l'évolution des salaires moyens), j'admets que le contre-projet indirect sur lequel nous travaillons durant cette session propose des correctifs réalistes et efficaces – bien qu'insuffisants à long terme. A nos collègues des Etats à présent de remettre l'ouvrage sur le métier.

Autre enjeu de cette session, auquel mon rôle de présidente de l'agglomération Mobul

me rend particulièrement attentive: les crédits d'engagement alloués à partir de 2024 pour les contributions aux mesures prises relativement au trafic d'agglomération. En 2020, les villes et les agglomérations concentraient 78% de la population helvétique et 84% des emplois, et l'on peut imaginer cette tendance se confirmer dans les années à venir.

Des défis de taille se dessinent dès lors pour les infrastructures de mobilité que les cantons et communes ne sont bien souvent pas en mesure de financer seuls. Créé afin d'améliorer le trafic dans les agglomérations et de permettre un cofinancement des infrastructures en vue

d'un transfert modal, de la route vers les transports publics et la mobilité douce, le programme de mesures sur lequel nous avons planché améliore le réseau de transport, le rendant plus efficient et plus écologique. Un plus certain pour nos agglomérations fribourgeoises!

A toutes et tous, je souhaite un magnifique été riche du plus grand luxe de notre siècle: du temps, de l'espace et du sens. Au plaisir de vous retrouver à la rentrée.

MARIE-FRANCE ROTH PASQUIER

---

«Nous manquons de statistiques officielles.»